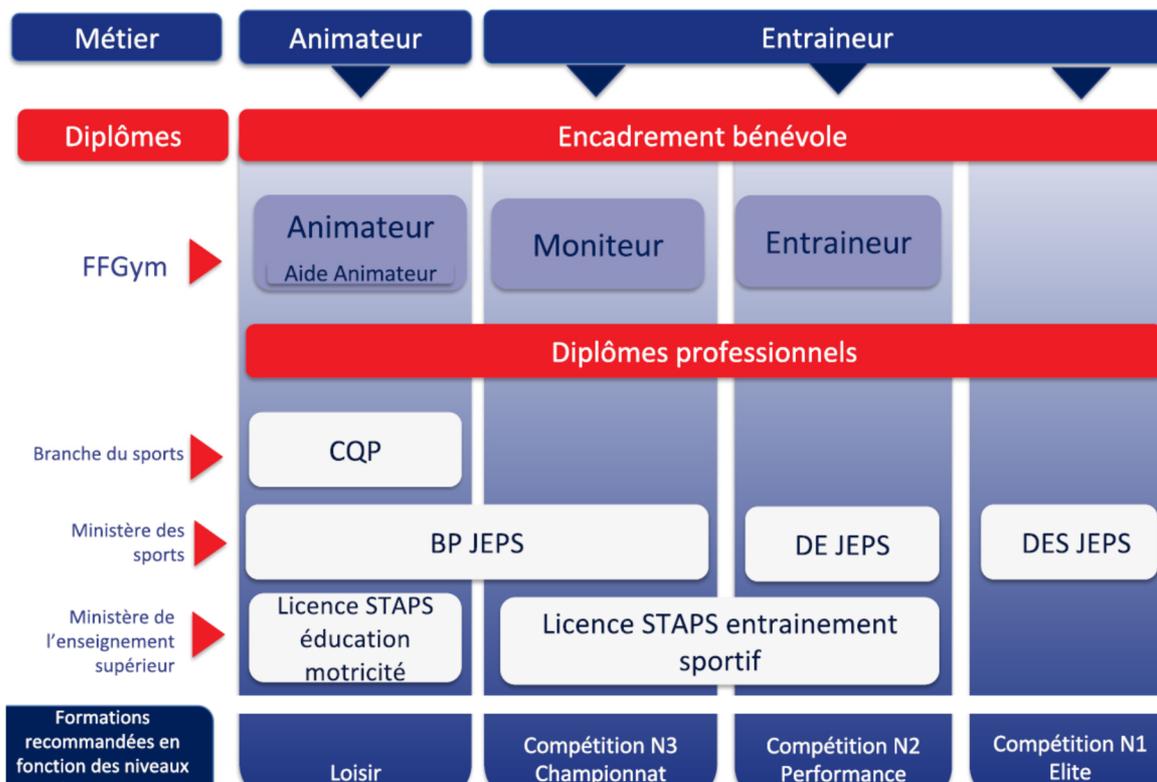


Les filières de formation fédérale et professionnelle



La Fédération Française de Gymnastique a mis en place un diplôme d'Animateur Fédéral selon une formule basée sur une approche active de la formation et l'utilisation des programmes ACCESSGYM.

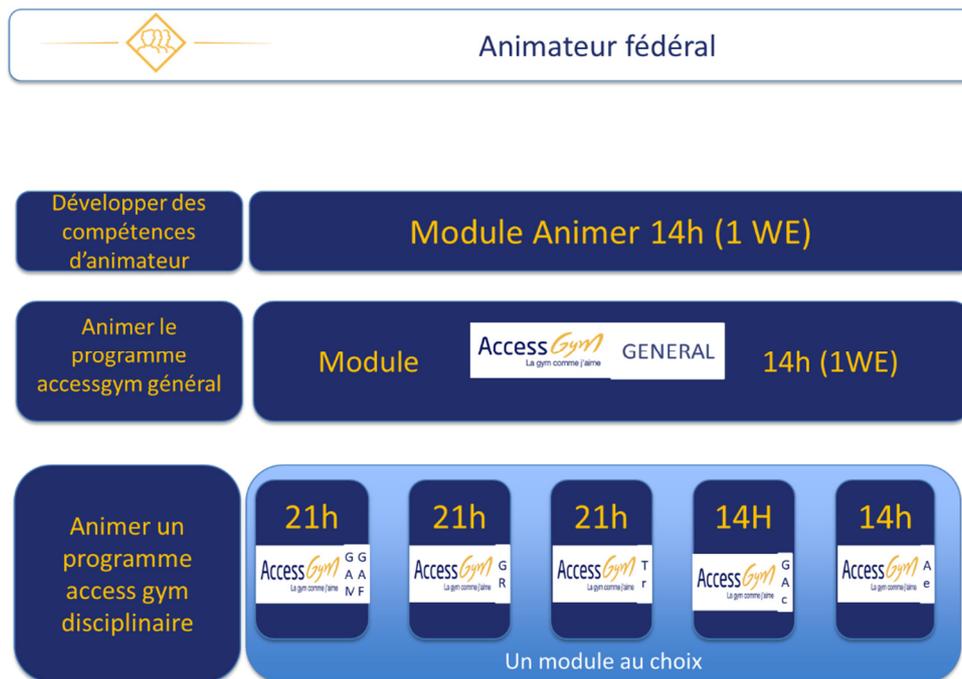
Les Comité Régionaux sont chargés de l'organisation de ces formations.

L'objectif de la formation est de donner des outils à l'animateur pour :

- Animer les activités gymniques
- Donner envie de pratiquer
- Faire pratiquer en toute sécurité

Quelque-soit la filière dans laquelle un cadre souhaite s'engager, il existe maintenant un module commun à toutes les disciplines (GAM-GAF-GR-Tr-Gac-Aéro-FreeStyle Gym et Baby-gym) : le module « ANIMER »

Organisation schématique :



Formation modulaire avec pour socle commun un module sur la compétence d'animation.

Formation complète en 3 modules.

1) Module 1 animer (14h sur un week-end). Socle fondamental, il permet de donner les compétences nécessaires à une animation de qualité. Ce module pourra ou non être contextualisé dans un ACCESS GYM ou une activité (Baby Gym).

Validation du module : présence active lors des 14h de formation. Le tuteur devra renseigner une grille sur les compétences d'animation lors du stage en club.

2) Module 2 ACCESS Gym général : Ce module permet de donner les bases de l'approche pédagogique sur le programme Access gym général (acrobatie ou GR) tant sur l'organisation pédagogique, la planification ou l'évaluation des gymnastes.

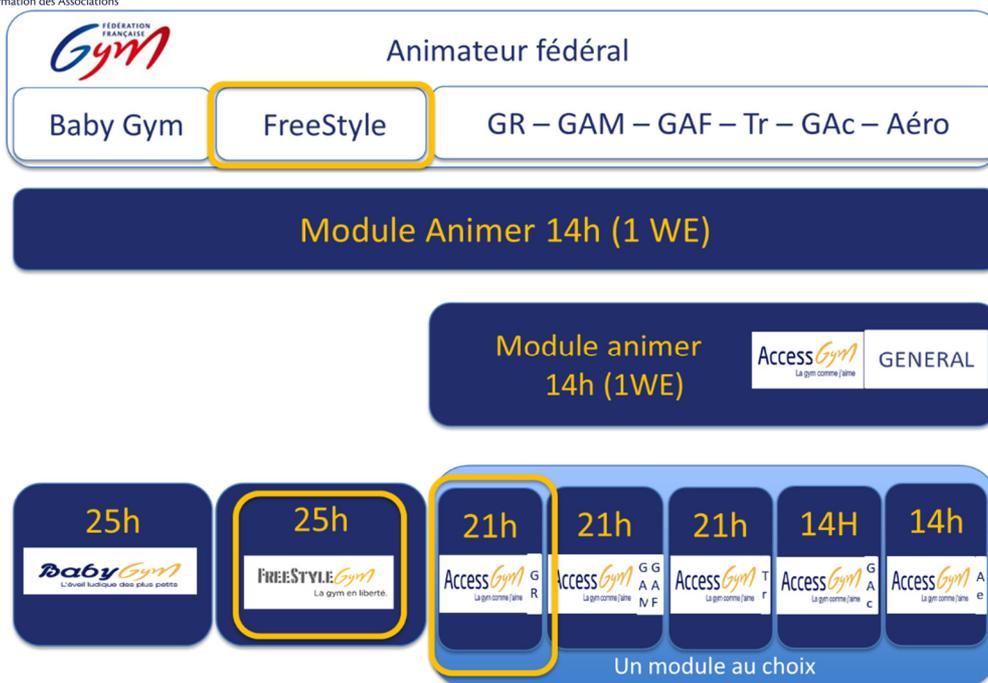
Validation du module : présence active lors des 14h de formation et auto évaluation du stagiaire sur ses compétences d'animation pendant l'encadrement en club.

NB : le premier jour de la formation correspond à la formation « aide animateur ». Les personnes l'ayant déjà validé peuvent en être dispensées.

3) Module 3 ACCESS GYM disciplinaire : Le stagiaire choisi au moins un module parmi tous les Access gym disciplinaires. Celui-ci permet d'aborder l'apprentissage des éléments de base et la préparation à la participation à un événement (évaluation départementale, compétition de proximité).

Validation du module : présence active lors des 14h (Gac, AER) ou 21h (GAM, GAF, GR, TR, Baby-Gym) de formation et évaluation sur les compétences d'animation lors du stage.

Durée du stage en club : encadrement d'un groupe pendant toute la saison.



Principes généraux de formation :

L'acquisition des compétences visées pour chaque diplôme est obtenue grâce à l'alternance des stages de formation et l'application en club avec un groupe du niveau de la formation.

Les contenus des diplômes d'animateurs sont centrés sur les compétences d'animation. (Pour le moniteur et l'entraîneur sur l'apprentissage d'éléments techniques et la préparation à la compétition).

Un processus d'évaluation permet de valider chaque diplôme.

Chaque module est validé par :

- 1 La Présence active en formation ;
- 2 Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme ;
- 3 La validation des épreuves prévues pour le niveau de formation.

La validation d'un niveau est nécessaire pour accéder au

Fiche diplôme « Animateur »

Niveau des gymnastes : loisir ; rencontre de proximité gymnastes débutants.

Niveau d'autonomie : animateur responsable d'un groupe en autonomie.

Niveau de technicité : ACCESS GYM disciplinaire

Conditions d'inscription : 15 ans minimum ; licencié FFG

Prérequis pour valider le diplôme : posséder le PSC1

Compétences développées : animation sur le programme ACCESS GYM général et disciplinaire

Durée du stage en club : encadrement d'un groupe pendant la saison en cours.